

La Tribune

des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC de Seine-et-Marne

Spécial
Carte
scolaire

SNUipp-FSU
77

101^{ème}

Bonnet d'âne

pour le

77

*Der des DER en terme d'encadrement,
le 77 en plongée profonde ...*



2

Editorial - L'horreur



Site internet :

77.snuipp.fr

E-mail :

snu77@snuipp.fr

Téléphone :

01 64 09 54 00



Site internet :

www.fsu77.fsu.fr

A LA UNE

BONNET D'ÂNE POUR LE 77

Samuel Paty est mort ! Assassiné avec une indicible barbarie par un islamiste intégriste. Assassiné pour avoir simplement fait son travail d'enseignant. Pour avoir transmis des valeurs de connaissances, d'ouverture d'esprit, de débat critique.

Ce crime abominable nous atteint toutes et tous terriblement. Il nous rappelle une nouvelle fois les dangers que font peser sur notre société, le fanatisme religieux et l'obscurantisme. Il nous rappelle aussi l'absolue nécessité de nous y opposer, malgré la peur qu'une infime minorité veut instiller !

C'est pourquoi, dans les pas de ce collègue exemplaire, loin des tentatives de récupérations, nous continuerons de défendre et de promouvoir sans relâche son engagement pour un enseignement laïque, éclairé et tolérant, et la liberté pédagogique, détachés de tous groupes de pression, d'où qu'ils viennent.

Nous adressons à sa famille et à ses proches notre soutien moral plein et entier.

Le Bureau départemental du SNUipp-FSU 77 - 01.11.2020

Editorial - Rentrée 2020 et Covid-19 : les révélateurs d'une pénurie

La crise sanitaire et sociale que nous vivons depuis 6 mois et les dysfonctionnements et manques qu'elle a mis à jour pouvaient laisser espérer un rebond, une prise de conscience des secteurs où les efforts des politiques publiques devaient se porter. Cette crise aura permis de vérifier l'absolue nécessité des services publics qui, malgré leurs difficultés structurelles liées aux abandons politiques, ont servi d'amortisseur social et ont fait tourner le pays.

Notre ministre avait annoncé une rentrée « normale ». Il a tenu parole et est allé au-delà. Cette rentrée a été marquée pour notre département par un nombre sans précédent de fermetures de classe : 49 ! Aucun moyen supplémentaire pour l'Education. Après des mois sans école, nos élèves ont, encore plus que d'habitude, besoin d'être accompagné.es dans leur scolarité.

Pour notre département, cette crise sanitaire met en lumière les retards cumulés en dotation de postes. Ainsi la Seine-et-Marne conserve sa position de 101^{ème} et dernier département en terme de taux d'encadrement pour les écoles du 1^{er} degré.

Les mobilisations nombreuses ont montré que l'ensemble des usagers exigeait une réelle priorité à l'Education. Ensemble, sur la base du travail que nous publions aujourd'hui, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, FSU, CGT-Educ, SE-Unsa, SUD-Educ, SNALC et CNT-SO exigent un plan d'urgence à la hauteur des enjeux. Et ce n'est ni du luxe, ni du confort... juste une nécessité !

Lors des interventions du ministre de la santé, de nombreux conseils et interdits ont été formulés : télétravail pour les salariés vulnérables dans les entreprises, respect des gestes barrière... mais RIEN sur les écoles, PAS UN MOT.

A la rentrée de septembre sous le signe de l'austérité scolaire s'ajoute la COVID 19. Avec M. Blanquer, on avait découvert un virus convaincu du caractère sanctuarisé des établissements scolaires, s'arrêtant à la porte des écoles. Tandis que l'épidémie n'était pas jugulée, il avait choisi d'alléger le protocole sanitaire des écoles.

Dans le premier degré, les cas se multiplient, et pour ne pas avoir à fermer les classes et/ou les écoles, il suffit de modifier les conditions d'éviction en passant d'un cas avéré à trois par classe - pour fermer une classe - et en considérant que les enseignant.e.s ne sont pas des cas contacts car ils portent un masque ! Les écoles restent ouvertes, mais à quel prix ? La réalité c'est que les enseignant.es et les AESH sont épuisé.es. Face à l'extension de l'épidémie, le ministre doit impérativement donner les moyens nécessaires aux écoles pour permettre à la fois une protection sanitaire maximum et une plus grande continuité scolaire possible.

Thierry Grignon et Mialinoro Reboul, co-secrétaires départementaux - 16.10.2020

SOMMAIRE

- P 2 Editorial : L'horreur / Rentrée 2020 et Covid
- P 3 CARTE SCOLAIRE : Notre lettre envoyée à l'Union des Maires du 77
- P 4 CARTE SCOLAIRE : CTSD et CDEN, qui du SNUipp-FSU 77 vous représente ?
- P 5 CARTE SCOLAIRE : Carte scolaire rentrée 2019 et historique de la balance
- P 6-7 CARTE SCOLAIRE : Le taux d'encadrement par département
- P 8-9 CARTE SCOLAIRE : Vos référent.es de circonscription
- P 10-11 CARTE SCOLAIRE : Moyennes par classe et par circonscription
- P 12-13 La tentation hiérarchique... / Protocole personnels fragiles
- P 14-15 Reprendre la main sur notre métier / C'est l'histoire d'un directeur...
- P 16 En mémoire de notre collègue Samuel Paty



Monsieur le Maire,

Melun, le 6 novembre 2020
Monsieur le Président de l'UM 77
Union des Maires de Seine-et-Marne
HCenter-ZA Bel Air -
11, rue Benjamin Franklin
77000 LA ROCLETTE

Après le CDEN de rentrée qui s'est tenu le vendredi 6 novembre 2020, nous souhaitons vous alerter au sujet de la carte scolaire sur notre département mais également sur la conséquence du manque de moyens sur les écoles de votre commune.

La carte scolaire 2020 et plus particulièrement la phase d'ajustement de septembre ont mis en lumière, si cela était nécessaire, le manque cruel de moyens pour notre département.

En réalité, ce qui pose problème avant tout, c'est le retard accumulé depuis des années, voire des dizaines d'années, par la Seine-et-Marne dans ce domaine et qui la place chaque fois dans l'obligation de redéployer ses propres ressources. Suivant les années, ce sont les postes de remplaçants qu'il faut amputer, ou ceux en RASED, les postes de « Plus de Maîtres Que de Classes », les classes rurales quand il faut ouvrir en ville, les classes urbaines quand il faut sauvegarder celles du milieu rural, le secteur « hors Education Prioritaire » quand il faut dédoubler les classes en REP ou REP+, etc.

Vous trouverez en pièces jointes des données chiffrées qui mettent en évidence la position peu enviable du premier degré public dans notre département en termes de taux d'encadrement ou de moyennes d'élèves par classe. C'est depuis le passage de Jean-Michel Blanquer au rectorat de Créteil qu'elle a « touché le fond », c'est-à-dire la 101ème et dernière position et qu'elle y reste depuis lors.

Pour commencer, vous trouverez donc ci-joint un tableau présentant la position de la France pour ce qui est du taux d'encadrement dans le 1er degré en 2020 suivant les indicateurs de l'OCDE, c'est-à-dire la dernière place de l'Europe des 23 et en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE et même de ceux du G20.

Ensuite, un deuxième document établi d'après les « Repères et références statistiques 2019 du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse – DEPP » montre en effet que la Seine-et-Marne est la dernière de la classe suivant ce critère. Pour atteindre la moyenne des départements français, il aurait fallu cette année une dotation de 846 postes alors que nous n'en avons reçu que 64.

Pour compléter le tableau, vous trouverez d'autres tableaux établis à partir des documents transmis par la DSDEN aux représentants du personnel. Ils reprennent un certain nombre de données statistiques et les nombres moyens d'élèves par classe dans les circonscriptions ou dans certaines écoles de notre département.

Vous constaterez ainsi que notre situation n'a relativement pas changé depuis bien longtemps et que la nécessité d'un plan de rattrapage pour le premier degré public de la Seine-et-Marne est toujours, ô combien, d'actualité. Au moment où les bienfaits des services publics en général semblent être redécouverts, il serait temps que soit mis fin à la situation inégalitaire que subit notre département depuis des années en ce qui concerne les moyens attribués par l'Etat à l'enseignement du premier degré public.

La plupart des maires des 444 communes de Seine-et-Marne comptant une ou plusieurs écoles ont à cœur, comme il leur en incombe d'ailleurs, d'en assurer la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement et de gérer également certains personnels non enseignants qui travaillent à l'école, notamment ceux qui s'occupent de l'entretien et du service de restauration. Ils font souvent de leur mieux pour leurs écoles publiques malgré des budgets communaux de plus en plus limités. Malheureusement, l'engagement de l'Etat pour le service public d'Éducation dans le premier degré n'est pas à la hauteur de nos attentes et place toute la communauté éducative Seine-et-Marnaise dans une position de relégation que nous vous demandons de dénoncer publiquement.

Dans l'espoir d'une rencontre pour expliciter et relayer dans le dialogue notre ancienne et juste revendication d'un plan de rattrapage pour le premier degré public de Seine-et-Marne, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre profond attachement au Service Public d'Éducation et plus particulièrement celui du premier degré et à la notion d'égalité de traitement qui, en l'occurrence, n'est plus respectée depuis longtemps en ce qui concerne notre département.

Pour le SNUipp-FSU 77,

Mialinoro Reboul et Thierry Grignon
Co-secrétaires départementaux

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
Section de Seine-et-Marne - 32 Bd de l'Almont - BP 85 - 77001 MELUN CEDEX
Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - snu77@snuipp.fr



CTSD et CDEN : Quels rôles ? Qui du SNUipp-FSU 77 vous représente ?

La carte scolaire est l'opération administrative qui décide des ouvertures et des fermetures de classe. Elle est composée de trois phases : une principale en janvier, une première d'ajustement en juin et une seconde d'ajustement en septembre.

Le CTSD (Comité Technique Spécial Départemental)

Le CTSD est une instance qui traite des questions suivantes : carte scolaire, organisation des services, remplacement, semaine scolaire, orientations à définir en particulier en matière de formation initiale et continue...

Notre rôle syndical en CTSD :

- recenser systématiquement tous les besoins des écoles, des circonscriptions, du département, en fonction des moyennes départementales mais aussi au regard de nos mandats et de nos revendications : classes à ouvrir, postes à créer (RASED, ASH, maîtres formateurs...), recrutements, départs en stage de formation spécialisée, moyens matériels de fonctionnement (frais de déplacement des personnels de réseaux, des conseiller.ères pédagogiques...). A cet effet, il est nécessaire que les écoles remplissent nos enquêtes "carte scolaire" via l'espace école du SNUipp-FSU 77, afin de nous fournir les informations les plus précises possibles pour défendre vos écoles ;
- soutenir et aider toutes démarches communes parents/enseignant.es : délégations auprès de l'administration, manifestations, remises de dossiers, etc. ;
- fédérer les actions, unir les interventions pour mettre en évidence l'ensemble des demandes ;
- se battre, même après la rentrée scolaire, pour obtenir les ouvertures qu'impliquent, tout à la fois, le nombre d'élèves et l'environnement social des écoles.

Vos représentant.es de la FSU :

Les représentant.es du personnel sont désigné.es par les organisations syndicales à partir de la représentativité acquise lors des élections professionnelles. Pour la FSU (5 sièges sur 10), vos représentant.es sont :

Membres titulaires

Bruno Martoglio (SNUipp)
 Philippe Terras (SNUipp)
 Renaud Le Men (SNUipp)
 Elsa Galey (SNES)
 Maud Coutant (SNES)

Membres suppléant.es

Emmanuel Marteau (SNUipp)
 Dominique Chauvin (SNES)
 Sophie Meyer (SNUipp)
 Laurence Gaduel (SNES)
 Marie Ocana (SNES)

Le CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale)

Le CDEN regroupe les élu.es du personnel, l'administration, les élus locaux (maires, élus départementaux...) et les usagers (associations de parents d'élèves). Il est présidé par le Préfet. Il émet un avis sur la carte scolaire du département (écoles, collèges), le règlement départemental des écoles, les rythmes scolaires, la gestion et la cohérence des transports scolaires, la sécurité...

La FSU vous représente lors des CDEN :

Membres titulaires

Bruno Martoglio (SNUipp-FSU)
 Maud Coutant (SNES-FSU)
 Mialinoro Reboul (SNUipp-FSU)
 Philippe Hebrard (SNES-FSU)
 Thierry Grignon (SNUipp-FSU)

Membres suppléant.es

Emmanuel Marteau (SNUipp-FSU)
 Dominique Chauvin (SNES-FSU)
 Clotilde Bouatba Gauthier (SNUipp-FSU)
 Anaïs Vimenet (SNES-FSU)
 Marilou Permingeat (SNES-FSU)

Notre rôle en CDEN :

- faire entendre les demandes des écoles et de notre profession auprès des parents d'élèves, des élus locaux, du Préfet, du Président du Conseil Général qui siègent dans cette instance avec les représentant.es des organisations syndicales et de l'Education nationale ;
- intervenir auprès du Préfet, des élu.es sur les problèmes que rencontrent les professeurs des écoles ou les élèves ;

Comment s'est déroulée la carte scolaire 2019-2020 ?

Cette année encore, la carte scolaire 2019-2020 s'est déroulée en 3 phases.

Le 8 avril 2020, la DASEN avait acté, en séance, 182 fermetures définitives (FD) et 214 ouvertures définitives (OD)... avant de se raviser en prenant 10 mesures "complémentaires" en dehors des instances représentatives.

Puis en juin 2020, 39 FD et 57 OD.

Enfin, et pour finir... pas en beauté, le vendredi 4 septembre 2020 se tenait la dernière phase, celle qui naguère s'appelait phase d'ajustement (et qui désormais porte très mal ce nom !)

En effet, contrainte par un manque de moyens récurrent, la DASEN a décidé de nous faire jouer au jeu des chaises musicales... cherchant partout à récupérer des postes pour les redéployer ailleurs. Pas étonnant avec cette logique que ce CTSD ait ressemblé à un jeu de massacre pour nos écoles seine-et-marnaises. Suite aux mobilisations des parents d'élèves, des élu.es, et des collègues avec le SNUipp-FSU77, la DASEN du 77 est revenue sur certaines de ses décisions, comme à Meaux, Crécy-La-Chapelle, Donnemarie-Dontilly, Saint-Pierre-lès-Nemours... démontrant une nouvelle fois que les mobilisations, les revendications ont un poids réel.

Malgré cela, de trop nombreuses mesures ont été prises lors de cette phase de septembre : 65 OD et 49 FD, soit plus de mesures qu'à la phase de juin... Dont certaines n'avaient même pas été abordées en fin d'année scolaire ! On est très loin de l'ajustement !

Les mouvements de population accélérés par la crise du COVID n'ont pas été anticipés par notre institution. Les usagers de nos écoles ont pu constater avec colère le décalage entre un discours ministériel de satisfaction et la cruelle réalité d'un manque de moyens qui ne cesse de s'accroître. Ce sont nos conditions de travail ainsi que les conditions d'apprentissage de nos élèves qui en pâtissent.

Quant au solde de postes disponibles : alors que nous terminions le CTSD de juin avec un solde positif de 6 postes, le "recalcul" estival de l'administration (mesures prises en juin, suppression des quarts de décharge attribués aux délégués du personnel, ajustement des décharges de direction...) a fait monter le nombre de postes disponibles en début de séance à 16...

A l'issue de ce CTSD, tous les personnels disponibles avaient été affectés. Mais impossible pour nous, pour autant, de voter pour cette répartition : la dotation du 77 est bien trop insuffisante pour que nous puissions nous satisfaire de cette situation.

Un département sinistré

Dernier pays de l'OCDE en terme d'encadrement (chiffres 2019), la Seine-et-Marne est le département avec le plus faible taux d'encadrement et nous sommes donc 101^{ème} sur 101 départements.

Il faudrait 665 postes de plus uniquement pour que notre département soit aligné sur le taux d'encadrement moyen de l'académie de Créteil ou 814 postes de plus pour parvenir au taux d'encadrement moyen de la France métropolitaine !

Au terme de cette phase, les élu.e.s du personnel ont voté Contre + une abstention.

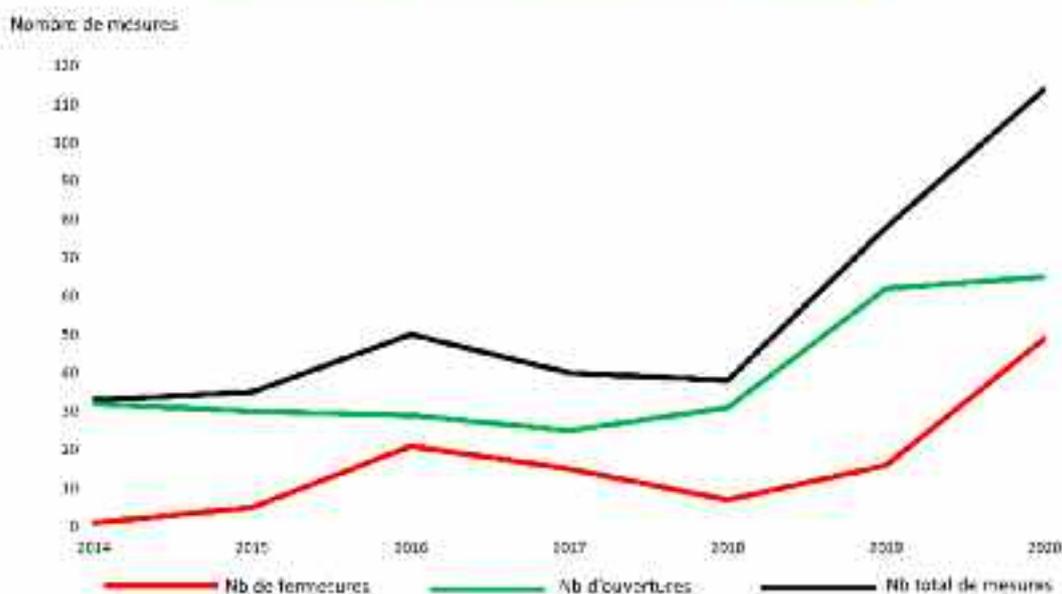
Et, encore une fois, 21 mesures de carte scolaire ont été décidées après la tenue de l'instance... Hors de tout échange avec les élu.es du personnel !!! A noter que la plupart des ouvertures auraient pu se faire lors de la réunion car nous y avons présenté les éléments transmis par nos collègues.

Emmanuel Marteau

Historique de la balance des 7 dernières années

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de Fermetures	1	5	21	15	7	16	49
Nombre d'Ouvertures	32	30	29	25	31	62	65
TOTAL des mesures	33	35	50	40	38	78	114

MESURES DE CARTE SCOLAIRE EFFECTUEES EN SEPTEMBRE



SOURCE : Repères et références statistiques 2019 - Ministère de l'Education nationale et de jeunesse - DEPP

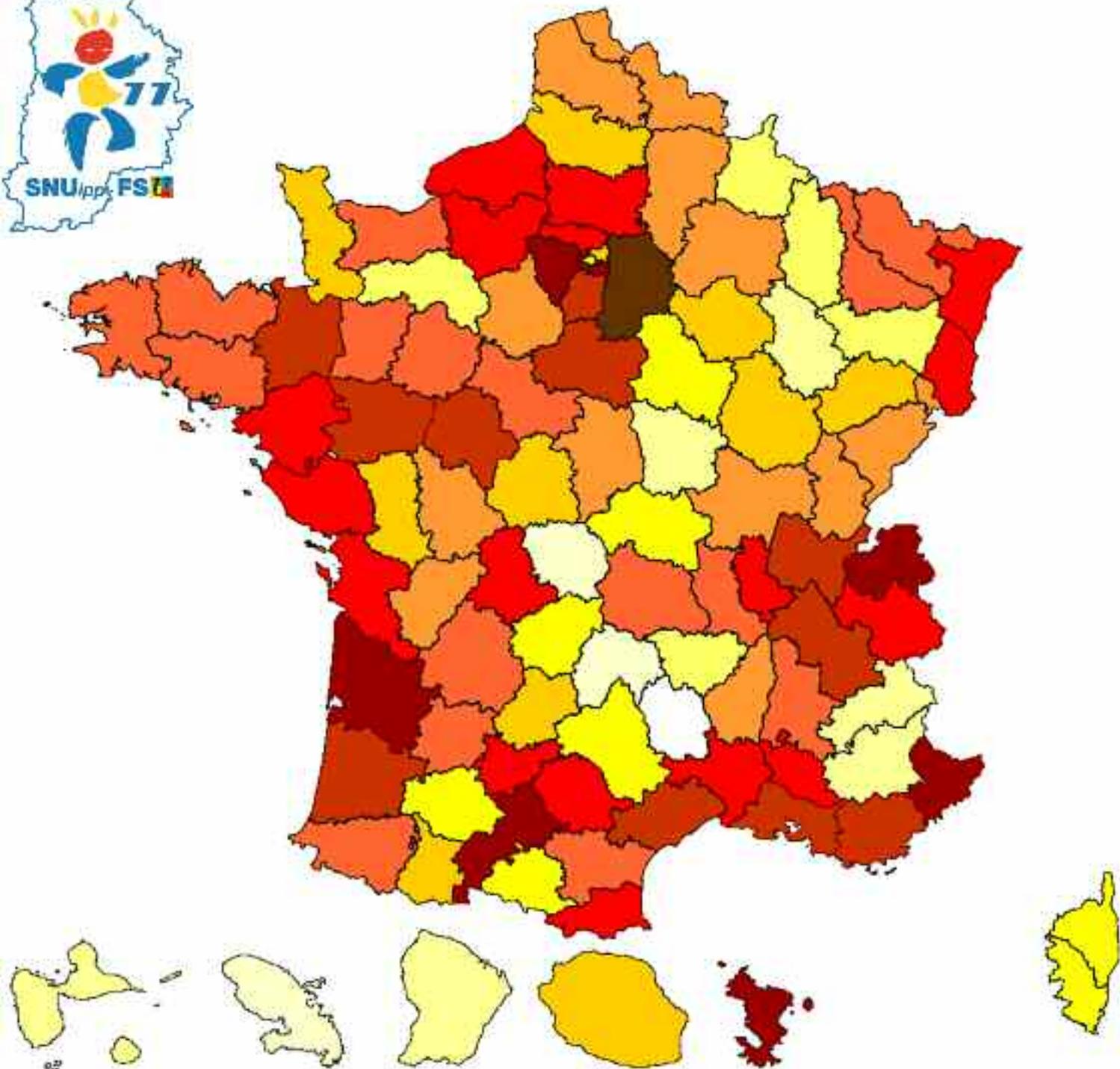
La carte scolaire de septembre 2014 et 2015 répondait à une logique « d'ajustement de septembre » avec un nombre limité de mesures totales (30 à 35) et une grosse majorité d'ouvertures (30 et +).

Une rupture arrive dès 2016 avec plus de mesures (38 à 50 de 2016 à 2018) dont surtout beaucoup plus de fermetures (7 à 21).

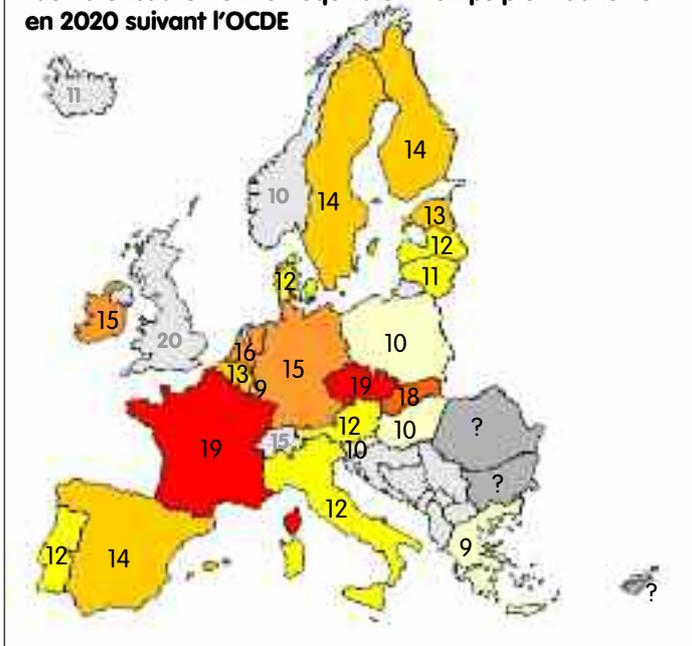
Cette tendance ne fera que s'accroître pour arriver au cataclysme de cette rentrée 2020 avec 114 mesures en tout dont 49 fermetures...

La courbe noire - nombre total de mesures - monte brutalement sur les 2 dernières années, mettant en valeur ce phénomène.

La courbe verte - nombre d'ouvertures - qui était jusque là assez proche de la courbe noire descend vers la courbe rouge - nombre de fermetures. Cela montre l'accroissement de la proportion du nombre de fermetures au regard du nombre total de mesures.

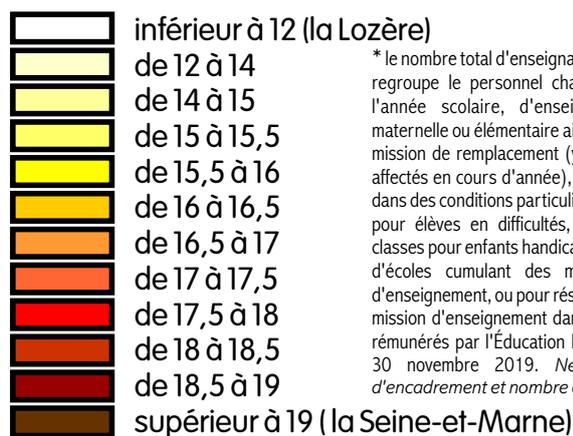


Taux d'encadrement en équivalent temps plein dans l'UE en 2020 suivant l'OCDE



Les 101 départements français selon le taux d'encadrement dans le premier degré public

(Nombre total d'élèves / Nombre total d'enseignants*)



* le nombre total d'enseignants dans le 1^{er} degré public regroupe le personnel chargé, pour l'ensemble de l'année scolaire, d'enseigner dans une classe maternelle ou élémentaire ainsi que les enseignants en mission de remplacement (y compris les contractuels affectés en cours d'année), ceux chargés d'enseigner dans des conditions particulières (enseignants mobiles pour élèves en difficultés, enseignants chargés de direction et d'enseignement, ou pour résumer, les agents ayant une mission d'enseignement dans le premier degré public rémunérés par l'Éducation Nationale et en activité au 30 novembre 2019. Ne pas confondre taux d'encadrement et nombre d'élèves par classe...

Taux d'encadrement 2019 par département

Rang	Départements	Nombre total d'élèves	Nombre total d'enseignants	Taux d'encadrement
1	Lozère	4 331	424	10,21
2	Cantal	9 404	727	12,94
3	Creuse	7 856	592	13,27
4	Martinique	32 035	2 414	13,27
5	Guyane	41 412	2 865	14,45
6	Meuse	15 114	1 044	14,48
7	Hauts-Alpes	11 148	769	14,50
8	Haute-Marne	14 213	975	14,58
9	Alpes-de-Haute-Provence	13 515	894	15,12
10	Guadeloupe	40 617	2 684	15,13
11	Nièvre	14 948	980	15,25
12	Haute-Loire	14 123	912	15,49
13	Orne	19 523	1 258	15,52
14	Ardennes	23 577	1 516	15,55
15	Vosges	29 675	1 900	15,62
16	Lot	11 574	733	15,79
17	Allier	25 239	1 592	15,85
18	Yonne	28 682	1 810	15,85
19	Paris	125 185	7 806	16,04
20	Aveyron	17 371	1 074	16,17
21	Ariège	11 505	711	16,18
22	Corrèze	17 438	1 069	16,31
23	Seine-St-Denis	191 627	11 744	16,32
24	Corse-du-Sud	11 429	699	16,35
25	Gers	13 555	829	16,35
26	Côte-d'Or	42 585	2 600	16,38
27	Saône-et-Loire	44 598	2 722	16,38
28	Haute-Saône	20 475	1 248	16,41
29	Somme	46 864	2 852	16,43
30	Ardèche	22 634	1 377	16,44
 La Seine-et-Marne étant classée trop loin, nous avons été contraints de raccourcir le tableau... 				
90	Bas-Rhin	101 237	5 557	18,22
91	Essonne	146 039	7 935	18,40
92	Yvelines	148 729	8 012	18,56
93	Haute-Savoie	74 486	4 010	18,58
94	Var	89 508	4 804	18,63
95	Gironde	139 116	7 450	18,67
96	Alpes-Maritimes	92 137	4 919	18,73
97	Val-de-Marne	138 543	7 373	18,79
98	Hauts-de-Seine	146 533	7 773	18,85
99	Haute-Garonne	121 922	6 454	18,89
100	Mayotte	52 083	2 714	19,19
101	Seine-et-Marne	156 615	8 120	19,29

Technique opératoire (simple) utilisée :

$\text{nombre total d'élèves dans le 1er degré public} / \text{nombre total d'enseignants dans le 1er degré public} = \text{taux d'encadrement}$

SOURCE : Repères et références statistiques 2019 - Ministère de l'Éducation nationale et de jeunesse - DEPP

nous vous défendons lors des
des interventions en instance
SNUipp-FSU 77 !



**Les 26 circonscriptions
de Seine-et-Marne**

selon le nombre moyen
d'élèves par classe E/C

compte tenu des dispositifs REP/REP+/YEP



Emmanuel Marteau
PROVINS/COULOMMIERS
manubasketblr@orange.fr



Bruno Martoglio
DAMMARTIN-EN-GOËLE
brunomarto77@gmail.com



Thierry Maucuit
CHELLES
cartescolairesnuipp77.chelles@gmail.com



Sophie Meyer
OZOIR/CHAUMES
solomainal@gmail.com



Lionel Molina
PONTAULT-COMBAULT
snuipp77.lmolina@gmail.com



Véronique Osika
VAL D'EUROPE/PSY/ASH
veronique.osika@snuipp.fr



Cathy Paulet
TORCY
cathypaulet@live.com



Mialnoro Reboul
LOGNES/CHAMPS-SUR-MARNE
snuipp77.mreboul@gmail.com



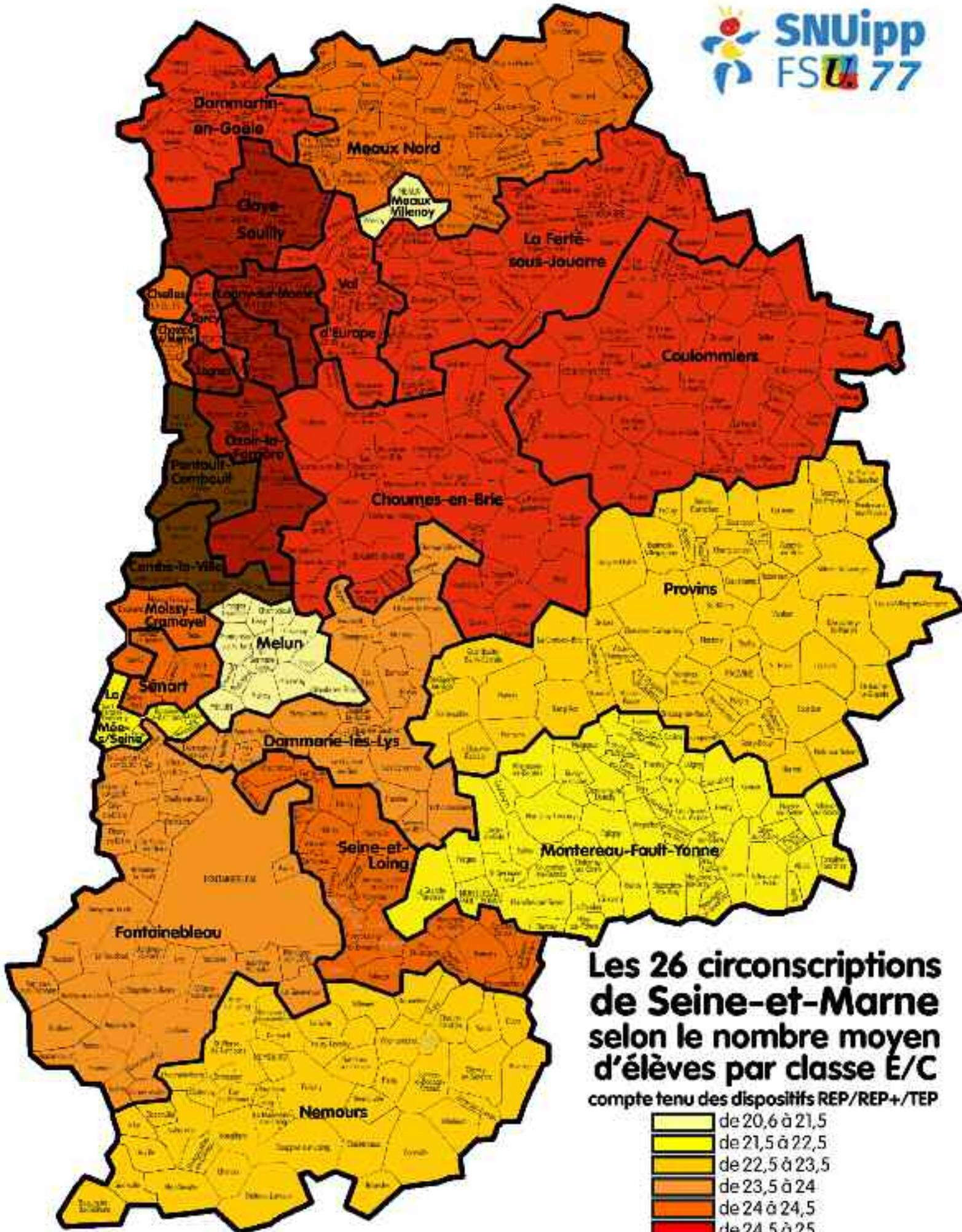
Eric Sueur
MEAUX-VILLENY
eric.sueur@free.fr



Philippe Terras
FONTAINEBLEAU
pterras.snuipp77@gmail.com



Karine Ventura
LA FERTE-SOUS-JOUARRE
venturakarine@gmail.com



Les 26 circonscriptions de Seine-et-Marne selon le nombre moyen d'élèves par classe E/C compte tenu des dispositifs REP/REP+/TEP

	de 20,6 à 21,5
	de 21,5 à 22,5
	de 22,5 à 23,5
	de 23,5 à 24
	de 24 à 24,5
	de 24,5 à 25
	de 25 à 25,5
	de 25,5 à 26,1

Le tentation hiérarchique... ou le rempart à l'autoritarisme

Tandis que les plateaux de télévision offrent régulièrement à un ministre loin d'être « le nôtre » l'occasion d'entonner, des tremolos dans la voix, le fameux air du « dialogue social », la réalité du terrain nous rappelle douloureusement à quel point, depuis des années, M. Blanquer a œuvré à en détruire méthodiquement les outils.

Autrefois recteur de l'académie de Créteil, il avait bien fait comprendre aux syndicats le peu de cas qu'il faisait de leurs avis. Ministre de l'Éducation, d'un gouvernement attaché à déréguler et libéraliser, il ne doit plus finir de se délecter de la fin des CAPD et celle programmée des Comités d'Hygiène et de Sécurité. En effet, quoi de plus irritant pour certains hiérarques, payés au soi-disant « mérite », que de voir de "simples fonctionnaires" représentant.es élu.es par les personnels venir vérifier, contester, s'opposer, argumenter sur un pied d'égalité et rechercher dans les instances paritaires à faire respecter transparence, équité, conformité aux règlements, aux statuts, aux circulaires et aux jurisprudences. Un tel droit de regard était insupportable ! Il fallait d'urgence le supprimer... et reprendre le contrôle d'une profession trop encline à revendiquer et pas assez à trembler devant les supérieurs hiérarchiques.

L'année 2020 doit marquer cette reprise en main... et comme nous le craignons, cette dernière s'accompagne d'un volet autoritaire à multiples facettes. Ici des écoles ont l'outrecuidance d'essayer, sans en référer en temps et en heure à leurs « chefs », d'organiser au mieux l'accueil d'enfants des personnels soignants que tout le monde applaudit à 20 h ? Aussitôt, on les convoque, on les tance, les sermonne avant que l'inspectrice d'académie elle-même ne sanctionne, pour l'exemple, pour "manque de loyauté", un directeur d'une des écoles concernées.

Là, des écoles sont occupées par des parents d'élèves furieux d'une rentrée scolaire qui ne respecte pas leurs enfants... Ni une, ni deux : les enseignant.es sont réuni.es en conseil des maîtres extraordinaire dans lesquels les IEN viennent, diligentés par la DASEN, pour faire les gros yeux pour que cela ne se reproduise pas.

Un peu comme s'il était possible, pour le bien d'une école, de s'opposer aux justes revendications de parents d'élèves avec lesquels nous devons former une équipe éducative cohérente tout au long de l'année. Un peu, aussi, comme s'il était devenu illégitime de revendiquer de meilleures conditions de travail pour nos élèves... et pour nous ! Sous couvert de « loyauté », de «devoir» de réserve, certains rêvent de nous voir silencieux.ses sur ces questions... et sur toutes les autres ! Sur les incohérences flagrantes de la gestion de la COVID par exemple, sur le manque d'anticipation de notre hiérarchie, sur le manque de remplaçant.es, de moyens de formations... sur le manque d'enseignant.es en Seine-et-Marne. On nous rêve en enseignant.es muet.tes, obéissant.es, corvéables à merci...

Les deux premiers mois de cette année scolaire 2020 (déjà), nous rappellent que derrière la fin du paritarisme pointe surtout le nez de l'autoritarisme, de l'intimidation et des menaces... Ces dérives ont de quoi inquiéter sur l'état d'esprit de chefs qui n'en finissent pas de ne pas écouter le malaise du terrain, préférant laisser planer une épée de Damoclès comme seul argument ! **Raison de plus pour se syndiquer, pour lutter collectivement et**

dénoncer des pratiques bien contraires aux idéaux que nous défendons dans nos écoles.

Dans tous les cas, le SNUipp-FSU77 continuera de dénoncer toute pression et soutiendra les collègues menacé.es en leur apportant une aide logistique, militante, solidaire et juridique si besoin.

COVID... ou quand l'IA se cache derrière l'ARS, qui se dissimule derrière le préfet, qui se cache derrière le temps qui passe

Au moment où s'écrivent ces lignes, impossible de prédire l'état sanitaire du pays lorsqu'elles seront lues. La situation est à ce point difficile à contrôler, à prévoir qu'il serait bien hasardeux de faire des pronostics... même si au fond de nous, nous ne voyons pas trop d'où pourraient venir les signes avant-coureurs d'une embellie. La morosité prime... en France, mais singulièrement dans nos écoles. Et pour cause, depuis la rentrée, la gestion de crise est surréaliste, avec comme seules constantes, l'approximation, le déni des risques, l'amateurisme et la communication.

Ainsi, alors que les mesures de précaution sanitaire se durcissent partout... elles n'ont cessé de s'alléger dans nos écoles. Alors que tous les indicateurs passaient au rouge, le protocole scolaire, lui, maigrissait à vue d'œil. Un peu comme si nos écoles, protégées par on ne sait quel divinité et sur décret de la rue de Grenelle, devenaient ZHC (Zone Hors Covid). Des ZHC pourtant bondées d'enfants... potentiellement vecteurs. D'autant plus bondées dans notre département qui, comme vous l'avez lu dans nos colonnes, a le triste privilège de figurer à la dernière position des départements français. Des ZHC, donc, avec parfois 30 élèves par classe, et plus en cas d'absence d'un collègue. Des ZHC avec des sanitaires sous-dimensionnés, avec, par endroits, une intendance qui ne suit pas et peine à fournir les produits d'hygiène nécessaires. Et que dire de la cantine ?

Certes le ministère explique travailler en étroite collaboration avec un Conseil scientifique qui estime que les enfants sont des vecteurs peu actifs, mais la déconnexion avec notre réalité est stupéfiante.

Évidemment, Jean-Michel Blanquer a tout de même trouvé l'occasion de s'adonner à son sport de prédilection : la communication hors-sol. A une population dubitative, il a expliqué que nous allions toutes et tous recevoir des masques, derrière lesquels nous serions forcément protégé.es... et invité.es à fermer notre bouche. Depuis, les fameux masques transparents pour les maternelles sont restés tellement transparents qu'ils n'existent toujours pas... et les autres méritent qu'on s'y arrête quelques secondes.

Sans doute inconsciemment inspiré par le débat sur les tenues républicaines à l'école et une aversion pour les sans-culottes, le ministre a cru bon de nous équiper de culottes à bouche... ces fameux masques DIM, qui dissimulent notre mécontentement,

mais aussi, si l'on en croit le Nouvel Obs, des produits à ne pas mettre devant toutes les narines. Un article de mode dangereux et potentiellement inefficace, qui pourtant, à lui seul, est censé nous protéger !

Avec quelle efficacité ? Difficile à dire ! En effet, le flou devient brouillard intense dès lors que l'on essaie d'avoir des précisions sur l'impact du virus dans les écoles de Seine-et-Marne. Lorsque nous lui demandons un « état des lieux » des classes et des écoles fermées, la DASEN botte en touche expliquant que c'est l'ARS qui décide... un peu comme si cette dernière n'informait pas la DASEN de ses décisions, un peu comme si les IEN étaient incapables de centraliser et transmettre à Melun l'état de leurs circonscriptions. Un peu comme si l'administration ne servait à rien... ou, ce qui est plus vraisemblable, comme si elle devait tenter de noyer le poisson en attendant... on ne sait pas trop quoi.

Du coup, alors que l'inquiétude grimpe de façon aussi exponentielle que la courbe du virus, nous ne disposons toujours pas d'un état actualisé et quotidien de la situation des écoles de notre département. C'est pour le moins troublant de ne pas pouvoir avoir d'idée sur cette question !

Ce n'est pas faute de demander des chiffres, des précisions (ce que nous ferons à nouveau lors de notre prochaine audience

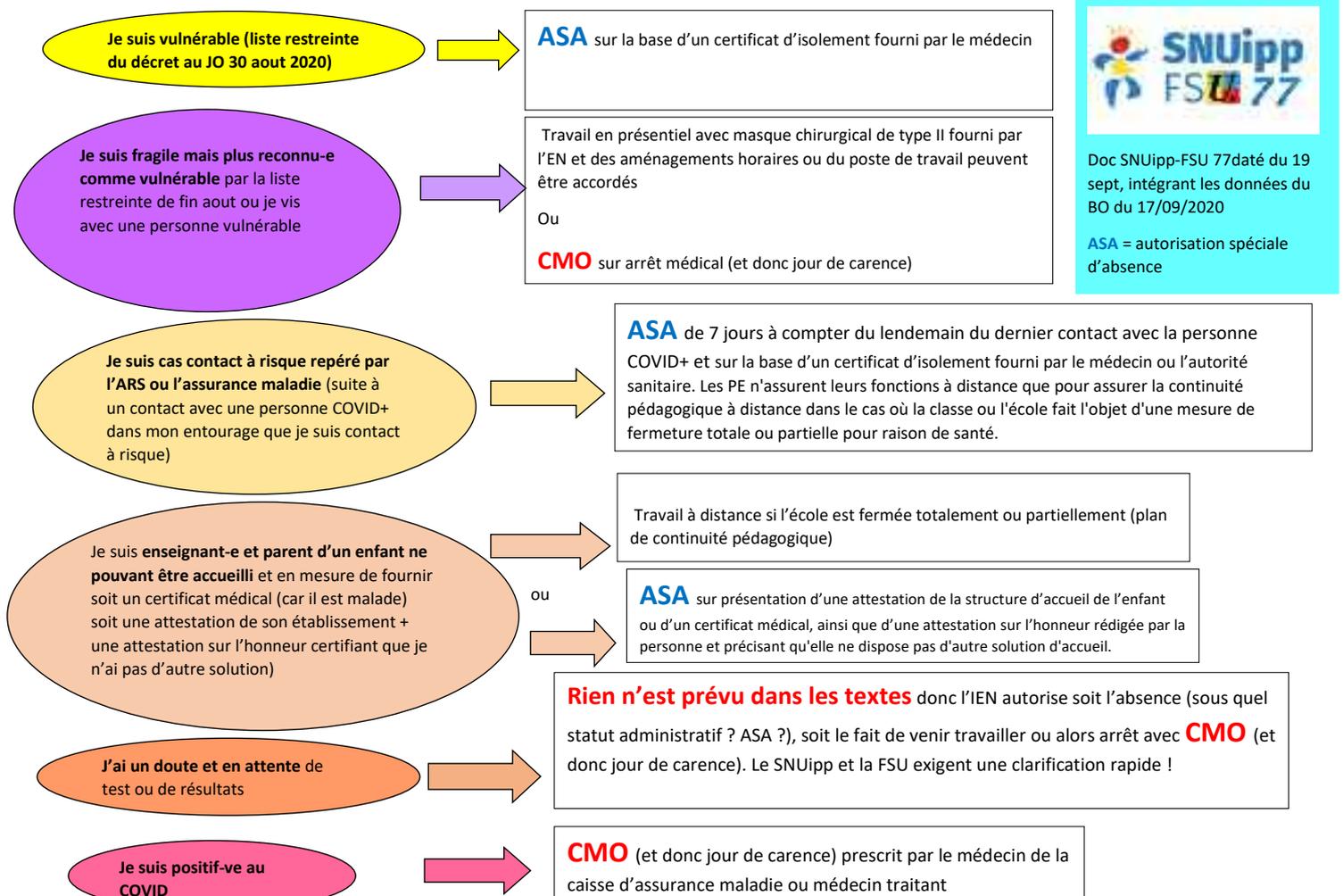
avec la DASEN). C'est pourquoi nous nous sommes tourné.es vers vous, pour tenter d'y voir un peu plus clair et de centraliser le plus d'informations possibles à travers notre questionnaire en ligne - afin de fournir des éléments pour une tentative d'état de progression (ou de régression) du virus dans nos écoles. Nous espérons pouvoir communiquer sur ce point d'ici peu.

Mais, comme si cela ne suffisait pas, à cette impréparation systématique, à cette gestion erratique d'une crise historique, voici que la DASEN, via les IEN, tente, en plus de la culotte à bouche, de nous faire porter le chapeau de la propagation de la maladie.

C'est en effet, avec stupeur, que nombre de nos collègues ont reçu, deux semaines avant les vacances de la Toussaint, sous des formes variées, un courriel dénonçant le manque de sérieux de certain.es enseignant.es osant manger ensemble dans des espaces clos sans porter de masques. Nous pourrions invoquer quelques principes de réalité : le manque de salles dans nos écoles, la difficulté insurmontable de manger avec un slip sur le visage... mais c'est surtout l'extrême lassitude de ce discours culpabilisant et infantilisant que nous dénoncerons auprès d'autorités, dont on se demande parfois si elles sont vraiment responsables !

Eric Sueur, le 22.10.20

Personnels vulnérables : Quoi de neuf du côté du protocole ?



Doc SNUipp-FSU 77 daté du 19 sept, intégrant les données du BO du 17/09/2020

ASA = autorisation spéciale d'absence



Reprenons la main sur notre métier !

Malgré la faillite de sa gestion pendant la crise sanitaire, M. Blanquer n'a pas renoncé à assujettir les pratiques enseignantes. Pourtant, cette période a montré que ce sont les personnels de terrain qui font tenir l'école réelle. C'est le moment d'œuvrer pour résister à la mise sous tutelle de notre métier.

Rappelons ici par qui l'école a tenu lors du plus fort de la crise de la Covid 19.

À l'instar de certaines entreprises dans lesquelles les figures du management, "évaluateurs" de dispositifs en tous genres et autres hauts cadres, ont vu leur rôle remis en question par la Covid 19 une bonne partie de la hiérarchie dans l'Éducation nationale a été poussée sur le bas-côté de l'école par l'ampleur de la crise. Et une fois encore, le maintien à flot du service public d'éducation a été le fait des personnels de terrain.

De fait, tout au long de la séquence ouverte par le confinement, les exemples disqualifiant de nombreux cadres de l'Éducation nationale se sont multipliés, à commencer par Jean-Michel Blanquer annonçant le jeudi 12 mars au matin que la fermeture des établissements scolaires ne constituait pas une hypothèse de travail, et désavoué le soir même par l'allocution d'Emmanuel Macron. C'est loin d'être un épisode isolé.

M. Blanquer sera alors régulièrement contredit par les prises de décisions de l'exécutif, notamment lors de la réouverture des classes. Mais au-delà de cela, sa gestion catastrophique de la crise est patente. Le 16 mars au matin, il annonce que « tout est prêt » pour le maintien de la « continuité pédagogique », que « les infrastructures sont dimensionnées en conséquence » pour permettre l'accès aux environnements numériques de travail ainsi que le site du CNED ou le dispositif "La classe à la maison". La réalité sera cruelle, notamment dans notre département : manque de matériel informatique pour certains de nos élèves, serveurs en rade, ressources pédagogiques inaccessibles et à qualité non garantie. Il en va de même d'un protocole sanitaire de réouverture des écoles (justifiée par un souci de lutte contre le décrochage scolaire - et aussi "pour l'honneur") qui rendait l'école impossible.

Plus largement, l'école a tenu sans ses cadres.

La surcharge des serveurs a affecté les envois de mails de la hiérarchie pendant les premières semaines du confinement. Celle-ci a souvent été prise en défaut lorsqu'il a fallu gérer des cas de Covid dans les écoles accueillant des enfants de soignant-es. Et elle s'est révélée souvent bien trop hésitante lors de la gestion concrète du déconfinement. À chaque fois, ce sont les personnels de terrain qui, palliant l'inanité de 15 ans de plans numériques, faisant face à des années d'affaiblissement de la capacité d'agir du service public d'éducation, ont maintenu le lien avec les élèves, avec les parents, ont assuré les conditions sanitaires d'une reprise, ont tenté d'inventer l'école sous Covid.

Le retour à la charge de M. Blanquer

Mais cette épreuve des faits n'a pas ému un Blanquer qui persiste en cette nouvelle rentrée et renforce les déterminants de sa politique éducative. Sans moyens supplémentaires, il fait, des évaluations nationales standardisées et des outils de positionnement édités par Éduscol, le canevas de sa réponse à six mois

d'ébranlement sans précédent du système éducatif. Resserrés sur ce que Blanquer considère comme les apprentissages fondamentaux (dans le premier degré, éviction des savoirs autres que les maths et le français), ces dispositifs visent à cerner le niveau des élèves hors de toute situation d'apprentissage concrète. De plus, ils entendent baliser la réponse individualisée apportée par l'enseignant-e, allant même jusqu'à définir des priorités d'enseignement pour la première période, avec des batteries d'exercices fournies.

De fait, Blanquer avance d'un pas supplémentaire dans sa volonté d'assujettir les pratiques enseignantes. C'est le règne du travail prescrit contre le travail réel. Nous assistons à une volonté d'uniformiser les métiers de l'enseignement, comme le vivent aujourd'hui d'autres métiers dits intellectuels, après les métiers dits manuels au début du 20ème siècle : routinisation, standardisation, normalisation, exécution... transférant à des groupes d'experts hors-sol la mise en place de process de travail, que nous n'aurions qu'à mettre en oeuvre, sans y réfléchir ! C'est tout l'enjeu du débat sur les neurosciences. Ainsi, à terme, en multipliant le prescrit et les outils de contrôle, Blanquer finirait par tuer ce qui fait la richesse de notre travail, l'inventivité et la liberté pédagogiques.

Prêt à réorienter des moyens pour mener à bien cette réaffectation des métiers de l'éducation (dédoublage des CP et CE1 en REP, assorti d'un contrôle pédagogique imposant), le ministre a acquis une force de frappe importante, notamment grâce à la "Loi de transformation de la Fonction publique" qui ouvre la voie à une gestion encore plus managériale des carrières. Cette politique implique aussi l'action de cadres intermédiaires, auxquels il souhaiterait bien agglomérer les directeurs et directrices d'école.

Résistance : enjeux pédagogiques et collectifs

Or, c'est dans ce que le travail prescrit ne prévoit pas que se situe la liberté de l'agent-e, que se situe le travail réel. Pour le dire autrement, le vif de l'école se niche là où Blanquer ne peut l'évaluer ou le contrôler. La question qui est devant nous, c'est la taille de la niche. Et donc l'endroit où l'on situe la frontière entre ce que Blanquer contrôle et ce qui lui échappe. La disqualification de la hiérarchie de l'Éducation nationale et l'autonomisation vécue par les enseignant-es pendant le plus fort de la crise, les liens renforcés avec les parents d'élèves sont des éléments pouvant symboliquement rebattre les cartes. De même que les prises de position très critiques de certain-es haut-es cadres condamnant les orientations du ministre. Car, sans la force de cette hiérarchie, les mots de Blanquer sont peu de choses. L'espace sous son contrôle se restreint.



Ce que nous revendiquons :

- un rôle reconnu et décisionnel du Conseil des maître.sse.s dans tout ce qui touche au fonctionnement de l'école ;
- une augmentation du temps institutionnel pour le faire vivre ;
- la liberté pédagogique pour les équipes éducatives d'élaborer leurs propres outils (progressions, évaluations, etc.) dans le respect des cadres nationaux ;
- l'arrêt des injonctions hiérarchiques répétitives ;
- le droit à un "Laissez-nous travailler dans la sérénité sans déferlement de prescriptions"
- un respect et une reconnaissance totale de notre hiérarchie quant à notre professionnalité.

Le bureau départemental du SNUipp-FSU 77



C'est l'histoire d'un directeur...

On pourrait commencer comme Coluche par : « C'est l'histoire d'un mec qui... ».

Nous commencerons plutôt par : « C'est l'histoire d'un directeur qui... ».

Alors, voilà.

C'est l'histoire d'un directeur d'école de Seine-et-Marne qui, en juin 2020, reçoit un appel de l'établissement dans lequel est scolarisée sa fille lui demandant de venir la chercher pour raison de santé.

Ah oui... période de forte épidémie de covid, ça dit quelque chose ? - et comme tout le monde, de fortes inquiétudes pour ce fonctionnaire (également parent - mais enfin, quelle idée, non ?).

Or donc, c'est l'histoire d'un directeur qui quitte son école à 14 h, en prévenant son IEN que son absence n'aura pas d'incidence sur les élèves car c'est son jour de décharge et qu'il assurera le travail de direction depuis chez lui.

C'est l'histoire d'un directeur d'école qui, ayant quitté son école pour aller chercher sa fille, ne peut pas passer par la « case médecin », celle-ci n'étant pas disponible avant plusieurs jours (comme nombre d'entre nous avaient alors pu constater).

C'est l'histoire d'un directeur d'école (toujours le même) qui reçoit en septembre 2020 un courrier de la DASEN l'informant qu'une journée de traitement sera retenue sur sa paye, pour son absence en juin.

C'est l'histoire d'un directeur qui avait pris son tour dans l'accueil des enfants des personnels soignants pendant la période du confinement.

C'est l'histoire d'un directeur d'école qui a trimé depuis le mois de mars jour et nuit, week-end et jours fériés pour assurer au mieux la continuité du fonctionnement du service public d'éducation.

C'est l'histoire d'un directeur... mais cela aurait pu être l'histoire d'un instit, d'un PE de maternelle, d'élémentaire, d'un BD... cela aurait pu être l'histoire de chacun.e d'entre nous !

Comment dit-on « bienveillance » en seine-et-marnais ?

Si vous aussi avez de « belles » histoires comme celle-ci à faire partager, écrivez-nous !





En l'hommage de Samuel Paty, Professeur d'histoire-géographie et ardent défenseur de la liberté d'expression

Déclaration lue par la FSU lors du rassemblement à Torcy le mercredi 21 octobre à la mémoire de notre collègue...

"Cinq jours après l'assassinat dont a été victime notre collègue Samuel Paty, professeur d'histoire du collège de Conflans-Sainte-Honorine, nous sommes réuni.es pour exprimer notre soutien à sa famille, à ses proches, aux personnels et aux élèves du collège.

Nous sommes devant un établissement de Seine-et-Marne où notre collègue avait enseigné. Cet enseignant a été tué pour avoir exercé son métier, en cours d'EMC, enseignement moral et civique destiné à échanger et débattre afin d'éveiller l'esprit critique des élèves ; il a exposé dans ce contexte les caricatures de Mahomet, cours qu'il faisait depuis des années, dans le respect de la laïcité.

C'est toute la communauté éducative - les personnels mais aussi les familles et les élèves - qui est profondément atteinte et endeuillée, et au-delà l'ensemble de la société.

L'assassinat lâche et abject d'un enseignant porte aussi attaque à des principes fondamentaux de la République comme la liberté d'expression, la liberté de conscience, et la laïcité.

Les enseignant-es sont choqué-es et touché-es en leur cœur de métier, car un des leurs a été assassiné pour avoir enseigné ; il a été abattu parce qu'il avait accompli sa mission d'éducateur, permis le débat d'idées, posé le cadre de la laïcité, porté la nécessité des échanges, la construction de l'esprit critique, la confrontation à l'altérité, l'importance de la tolérance. Il nous a rappelé, à tous et toutes au sein de la communauté éducative, et plus largement à l'ensemble de la population, que le service public d'éducation est là pour ça, que c'est sa mission première : permettre l'égalité d'accès aux connaissances, outils indispensables pour permettre à la jeunesse de comprendre le monde qui l'entoure, c'est-à-dire de trouver sa place dans la société, permettre à notre jeunesse de s'émanciper, de penser par elle-même, de se construire en citoyen-ne libre et éclairé-e.

Nous demandons que tout le soutien nécessaire soit apporté aux personnels, aux élèves, à leur famille et au service public laïque d'éducation.

Nous demandons que tous les enseignants et toutes les enseignantes puissent exercer leur mission sans subir de pression et que chacun.e s'abstienne de toute instrumentalisation politique.

Nous continuerons d'insister sur la nécessité d'apporter partout, pour tous et toutes, l'instruction, la raison, la réflexion et tout ce qui permet de construire l'autonomie de jugement.

Lundi 2 novembre, à la rentrée nous aurons la lourde tâche de parler à nos élèves. Il faudra trouver les mots et les gestes professionnels pour le faire...

Il faudra continuer à enseigner. Sans avoir peur, sans rien céder aux terroristes ni aux fanatiques, poursuivre notre mission avec les valeurs qui nous animent."



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp (ou des syndicats de la FSU).

Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 77.

Dépôt légal n°2569

CPPAP 1124 S 06904 - ISSN 0152-2701

Directeur de la publication : Thierry Grignon

Maquettage: Renaud Le Men

Prix du numéro : 1 euro - Abonnement : 10 euros -

Revue bimestrielle de la Section départementale du SNUipp-FSU 77

SNUipp 77 - BP 85 - 32 Bd de l'Almont - 77001 MELUN cedex

Tél : 01.64.09.54.00 - e-mail : snu77@snuipp.fr - internet : 77.snuipp.fr

Exemplaires routés aux enseignants syndiqués et aux écoles du département